



Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 6 Numéro 1

Le 17 septembre 2003

Thérèse Martin, agente d'information

Le Phare est de retour avec vous, pour vous

Une nouvelle année scolaire commence après des vacances qui auront été pour vous, nous l'espérons, reposantes et ravigotantes. Évidemment, votre journal Le Phare vous revient et vous propose des nouvelles provenant de l'ensemble de la Commission scolaire. Nous effectuons également, dans ce numéro, un petit retour sur des activités qui ont eu lieu dans les écoles et les centres de formation à la fin de la dernière année scolaire.

Vous savez à quel point votre collaboration est importante pour la préparation de notre journal interne, qui est distribué chaque mois. Nous vous invitons donc à nous faire part des grands et petits événements qui se déroulent dans vos établissements. Le Phare est le journal de toute la Commission scolaire, de tous ceux et celles qui investissent leur temps, leur énergie et leurs compétences en éducation. Il doit donc être le reflet des activités qui se déroulent sur notre territoire et qui mettent souvent nos élèves en vedette!

Nous souhaitons donc à chacune et à chacun d'entre vous une excellente année scolaire 2003-2004!

Thérèse et Réna

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Lors de la réunion du 2 juillet dernier, qui se tenait en ajournement de la séance ordinaire du 23 juin 2003, le Conseil des commissaires a adopté le budget de fonctionnement de la Commission scolaire pour l'année 2003-2004.

Le budget s'établit au montant de 87,3 millions \$ et prévoit un déficit d'exercice de l'ordre de 251 000 \$. Pour la prochaine année scolaire, la Commission scolaire des Phares doit rencontrer des dépenses additionnelles d'environ 700 000 \$. Les compressions budgétaires sont venues ajouter un autre 700 000 \$ de manque à gagner, ce qui fixe le défi financier à environ 1,4 million \$ pour le nouveau budget. Plusieurs moyens sont mis de l'avant pour rencontrer ces obligations financières, dont une réduction des dépenses et une augmentation des tarifs dans le secteur du transport scolaire, une contribution prévue des écoles et des centres et diverses mesures d'économie reliées notamment à la diminution du coût de l'absentéisme et au retrait de la mesure d'achat de livres de bibliothèque.

Le Conseil des commissaires a déploré particulièrement la décision gouvernementale de retirer l'allocation qui devait être consacrée aux plans de réussite. Parmi les bonnes nouvelles, mentionnons une allocation de 168 000 \$ dans le cadre de la mesure « *Maintien de l'école de village* » qui concerne 14 écoles du territoire de la Commission scolaire.

Malgré les nouvelles compressions qui ont été annoncées au début de l'été par le gouvernement du Québec, la bonne santé financière de la Commission scolaire des Phares a permis d'en atténuer les effets.

Par ailleurs, la Commission scolaire a conclu une entente de trois ans avec ses transporteurs. Des contrats ont été établis avec 54 transporteurs, sur un territoire desservi par 127 autobus, pour un coût total de 6,5 millions \$. Ces contrats prévoient une indexation de 2,25%.

Une réorganisation de circuits a également été effectuée, afin de tenir compte des effets de la baisse de la clientèle scolaire. Quatre véhicules ont été retirés. Une nouvelle base de calcul pour établir les coûts des

contrats a été mise en application, de façon à assurer une meilleure équité entre les transporteurs. Les effets de ces réajustements seront étalés sur une période de trois ans.

Précisons que la Commission scolaire des Phares transporte environ 70% de sa clientèle scolaire, soit plus de 7 000 élèves.

Le dossier de l'inforoute dans la région du Bas-Saint-Laurent était également à l'ordre du jour de la séance du 2 juillet. Le Conseil des commissaires a pris la décision d'aller de l'avant dans le projet d'inforoute qui desservira les écoles et les municipalités des MRC Rimouski-Neigette et de La Mitis. Les commissaires ont accepté les principes d'une répartition des coûts entre les secteurs scolaire et municipal et ont autorisé une participation financière de la Commission scolaire pour un montant de 677 000 \$.

Le projet d'installation d'un réseau de fibre optique est né d'une concertation entre le CRCD, la Commission scolaire des Phares, les villes de Rimouski et de Mont-Joli ainsi que les MRC Rimouski-Neigette et de La Mitis. L'installation du réseau de fibre optique, qui deviendra réalité en septembre 2004, représente des avantages importants pour la C.S. des Phares et ses établissements dont, principalement, un accès à Internet à très haute vitesse dans les écoles et les centres. Ce réseau permettra aussi le développement de nouveaux services, dont la vidéo éducative et la vidéo conférence, et une réduction de coûts, grâce à un accès Internet centralisé.

Globalement, les coûts du projet sont évalués à un peu plus de 3 millions \$. Les deux tiers de ce montant seront financés par le biais du programme « *Villages branchés* » du gouvernement du Québec. Les partenaires (C.S. des Phares, MRC Rimouski-Neigette et de La Mitis, les villes de Rimouski et de Mont-Joli) doivent donc assumer 33% des coûts. La participation de la Commission scolaire, qui s'établit à 677 000\$, représente les deux tiers de la part de l'ensemble des partenaires. Ce montant couvre notamment la pose de la fibre optique et l'installation des équipements de réseautique.

Dans le secteur des ressources humaines, il a été résolu de nommer M. Jean-Pierre Saint-Pierre au poste de directeur adjoint par intérim à l'école Paul-Hubert, pour la période qui va du 11 août 2003 au 30 juin 2004.

À un 2^e ajournement de la séance ordinaire du 23 juin 2003, tenu le 18 août dernier, le Conseil des commissaires a adopté le plan d'effectifs 2003-2004 du personnel de soutien, pour le secteur de l'adaptation scolaire, tel que présenté par les services des ressources humaines.

Dans le secteur de la formation professionnelle, une mise à jour des demandes de programmes a été effectuée. Le Conseil des commissaires a résolu de confirmer les priorités dans les demandes d'autorisation pour le développement de programmes en formation professionnelle à la C.S. des Phares. Les priorités s'appliquent aux programmes suivants : Production horticole, Horticulture ornementale et Réalisation d'aménagements paysagers (DEP), Finition de meubles (DEP), Soins du corps (DEP), Ferblanterie – tôlerie (DEP), Installation et entretien de systèmes de sécurité (DEP), Assistance technique en pharmacie (DEP). De plus, le Diplôme d'études professionnelles en Service technique d'équipement bureautique est attendu pour remplacer l'Attestation de spécialisation professionnelle Répartition de micro-ordinateurs, lorsque celle-ci ne sera plus disponible à la carte des programmes.

Toujours dans le secteur de la formation professionnelle, des besoins d'espace ont été identifiés pour répondre aux exigences des programmes de Finition de meubles et de Soins du corps. La mise à niveau du garage de Mécanique agricole est également souhaitée pour des raisons d'efficacité, de santé et sécurité au travail et de respect de l'environnement. Le Conseil des commissaires a donc résolu de renouveler les demandes adressées au ministère de l'Éducation pour la mise aux normes du garage de mécanique agricole au Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis, pour un montant de 3,1 millions \$, le financement des transformations nécessaires à l'ajout du programme de Finition de meubles au Centre de formation Rimouski-Neigette, pour une somme prévue de 362 482 \$, et le financement des transformations nécessaires à l'ajout du programme Soins du corps au Centre de formation Rimouski-Neigette, pour un investissement de 576 100 \$.

Lors de sa séance ordinaire du 25 août dernier, le Conseil des commissaires a adressé ses plus sincères condoléances aux familles de trois élèves qui sont décédés récemment. Il s'agit des familles de Jean-Philippe Roy, Jean-Philippe Rivard et Marie-Claude Roy qui étaient tous trois des élèves de la Commission scolaire des Phares.

Le Conseil a adopté le document présenté par le directeur général de la Commission scolaire, M. Paul Labrecque, dans lequel il définit ses priorités pour l'année 2003-2004. Nous vous invitons d'ailleurs à lire, ci-dessous, dans la présente édition du journal Le Phare, un texte qui explique ces priorités.

Le poste de directrice ou de directeur des écoles Bojoli et La Colombe, situées respectivement à Saint-Narcisse et Esprit-Saint, a été officiellement ouvert, à la suite du départ à la retraite du titulaire. Le poste sera donc comblé par voie de concours. Le Conseil a également formé un comité de sélection, dans le but de nommer ultérieurement une directrice ou un directeur.

Les priorités du Directeur général

La réussite des élèves demeure la grande priorité du directeur général de la Commission scolaire, M. Paul Labrecque, pour l'année 2003-2004. Un travail impressionnant a été accompli au cours de la dernière année, un défi qui a sollicité la participation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la Commission scolaire. « *L'objectif de cette vaste démarche était clair : favoriser la réussite de tous les élèves.* »

À partir de cette réflexion, de cette consultation et de l'engagement du personnel de la Commission scolaire, des élèves et des parents, un projet de planification stratégique a été élaboré. Cette année, la démarche se poursuivra du côté des écoles qui auront à réaliser leur plan de réussite et à actualiser leur projet éducatif, s'il y a lieu.

Toujours dans la poursuite du grand objectif de réussite, une recherche portant sur la réussite des garçons a été entreprise, en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski.

Pour les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des efforts sont accomplis pour accentuer la concertation entre la Commission scolaire, le Centre jeunesse et le CLSC. « *Nous voulons partir des besoins de l'élève, qui aura son propre plan d'intervention. La continuité des services et la cohérence dans l'intervention seront assurées par une concertation efficace entre les organismes concernés* », précise M. Labrecque. Une entente est à conclure avec le Centre mitissien de santé et de services communautaires, entente semblable à celle qui a été réalisée, en 2002-2003, dans le secteur Rimouski-Neigette.

Le dossier de la formation dispensée aux parents sera plus que jamais actif en 2003-2004. De nouveaux ateliers seront offerts, cette fois à l'ensemble des parents des écoles visées, dans La Mitis. Ce projet initié l'an dernier a obtenu un succès qui incite la direction de la Commission scolaire à offrir maintenant cette formation à un plus grand nombre de parents.

La relève aux postes de cadre demeure aussi une priorité, particulièrement à la direction des établissements.

En formation professionnelle, un plan de développement consolidé a été réalisé, favorisant une vision d'ensemble pour l'avenir de ce secteur. « *Le développement de notre région est en grande partie lié à l'apport de la formation professionnelle. Pour se développer, une région doit pouvoir compter sur un personnel qualifié.* » À l'intérieur de ce secteur, le projet de création d'une « *ferme-école* », dans La Mitis, est considéré comme prioritaire.

Dans le domaine des communications, la Direction générale entend également accentuer ses actions dans le but de renseigner le public sur les services et les activités de la Commission scolaire.

Dans le contexte de la tenue prochaine des élections scolaires, la Direction générale se donne pour objectif de favoriser l'intégration des nouveaux commissaires en leur fournissant, notamment, une information pertinente.

En dehors de ces sept grandes priorités que se donne le directeur général pour l'année qui commence, rappelons que la Commission scolaire est maintenant prête à fonctionner à l'intérieur d'un nouveau cadre, une structure actualisée. Au cours de l'année 2002-2003, d'importants changements ont été apportés à la structure administrative de la Commission scolaire des Phares. Les modifications se sont concrétisées, notamment, par la nomination d'un directeur général adjoint, d'un agent d'administration aux services administratifs, d'un directeur du service des ressources matérielles, d'une directrice, à temps plein, des services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.

Finalement, les questions d'ordre budgétaire sont toujours, bien sûr, d'actualité. Un redressement budgétaire a été réalisé à la Commission scolaire des Phares au cours des deux dernières années. Une gestion serrée, qui n'a cependant pas pénalisé les services, a permis de redresser les finances de la Commission scolaire. « *Nous devons encore faire des choix difficiles, considérant de nouvelles compressions budgétaires et la perspective de dépenses importantes comme les élections scolaires et le développement du réseau de fibre optique* », conclut M. Paul Labrecque.

Élections scolaires

Les électeurs seront appelés aux urnes le 16 novembre 2003

Des élections scolaires auront lieu le dimanche 16 novembre prochain sur tout le territoire de la Commission scolaire des Phares. Les 19 sièges de commissaires seront touchés par cette période électorale.

Les dernières élections scolaires sur notre territoire s'étaient déroulées en 1998, après la fusion des commissions scolaires La Neigette et de La Mitis et la naissance officielle de la Commission scolaire des

Phares. Généralement, les élections scolaires se déroulent tous les quatre ans.

La dernière séance régulière de l'actuel Conseil des commissaires aura lieu le 22 septembre 2003. Par ailleurs, les déclarations de candidatures devront être faites entre le 14 et le 19 octobre, jusqu'à 17 h, au bureau du président des élections, situé à l'école Paul-Hubert. Un avis de scrutin sera donné dans les circonscriptions où il y aura plus d'un candidat. Notons que la présidence des élections a été confiée à M. Bernard Vézina.

Peut être élue commissaire d'une commission scolaire toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de cette commission scolaire et qui, à la date du scrutin, a son domicile sur le territoire de la commission scolaire depuis au moins six mois. Les personnes suivantes ne sont pas éligibles à la fonction de commissaire : un membre de l'Assemblée nationale, un membre du Parlement du Canada, un juge d'un tribunal judiciaire, le Directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation, les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du Code du travail, du ministère de l'Éducation ou de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation, un employé de la commission scolaire, les membres du personnel électoral de la commission scolaire, une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (l'inéligibilité vaut pour la durée de la peine mais cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis). De plus, un candidat à une élection anté-

rieure dont le rapport financier ou le rapport de dépenses électorales n'a pas été transmis dans le délai prévu ou qui n'a pas acquitté toutes les dettes découlant de ses dépenses électorales n'est pas éligible. Finalement, toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d'une autre commission scolaire ou qui est candidate à un tel poste est également inéligible.

La période de révision de la liste électorale s'échelonne du 23 au 30 octobre 2003. Pour exercer son droit de vote, une personne doit, au moment de voter, être un électeur de la Commission scolaire et être inscrite sur la liste électorale. Si le scrutin général est prévu pour le 16 novembre, il sera également possible de voter par anticipation le dimanche 9 novembre.

Les membres du personnel électoral ne peuvent se livrer à un travail de nature partisane à compter de leur déclaration sous serment. Par ailleurs, en vertu de la loi, il est interdit aux employés de la Commission scolaire de se livrer à un travail de nature partisane relativement à une élection à un poste de commissaire, même lorsqu'ils n'agissent pas comme membres du personnel.

Pour toute information additionnelle sur le déroulement des élections scolaires, vous pouvez communiquer avec le bureau du Président des élections situé à la Résidence de l'école Paul-Hubert, au 250, boulevard Arthur-Buies Ouest (entrée no 3), G5L 7A7.

« *Histoires croisées* »

Une équipe de l'école Paul-Hubert parmi les lauréates

Une équipe de l'école Paul-Hubert s'est classée parmi les trois équipes lauréates du concours « *Histoires croisées : histoires de vies franco-québécoises* ». Dans le cadre de ce concours, 27 sites Web relatant des épisodes de l'histoire à l'époque du roi Louis XIV ont été soumis par des étudiantes et étudiants de 27 écoles, collèges ou lycées participants à travers le Québec et la France.

L'équipe de l'école Paul-Hubert était composée de Catherine Michaud, Kim Poirier-Champagne, Lizon Tremblay et de leur tutrice, madame Louise Sauvageau, enseignante en histoire. Elles étaient jumelées avec des membres d'une équipe du collège Maurice de Vlaminck, de Brézolles, en France. Mme Sauvageau en était à sa cinquième participation au concours à titre de tutrice et c'est la deuxième fois que l'une de ses équipes se classe parmi les trois lauréates au concours des « *Histoires croisées* ».

Le site Web de l'équipe de l'école Paul-Hubert a pour thème « *SIN, sur la voie de la liberté* » et raconte

l'aventure d'un jeune Africain, Sin, qui est capturé dans son pays, la Côte-d'Ivoire, par des marchands d'esclaves avant d'être envoyé en Martinique, puis en Nouvelle-France où il devient esclave d'une famille bourgeoise du XVII^e siècle. En relatant cette histoire, les jeunes participantes contribuent à faire la lumière sur un fait qui est souvent méconnu : l'esclavage en Nouvelle-France. Ce site Web peut être consulté à l'adresse :

<http://www.cspi.qc.ca/recit-us/histoire/grp01/>.

Le concours « *Histoires croisées : histoires de vies franco-québécoises* », qui en était à sa sixième édition, est patronné par les ministères de l'Éducation du Québec et de la France, des Relations internationales du Québec et des Affaires étrangères de France. Il consiste à produire un texte littéraire à caractère historique, en français, sous la forme de pages Web accessibles sur le réseau Internet. Ce concours s'adresse aux élèves de quatrième et de cinquième secondaire des écoles publiques et privées du Québec et aux

élèves de troisième et de seconde des collèges et lycées de France.

Nous félicitons M^{me} Louise Sauvageau et ses équipières, Catherine, Kim et Lizon, qui ont d'ailleurs séjourné en France en juillet dernier.

Une septième édition du concours « *Histoires croisées* » sera présentée cette année. Pour connaître les détails entourant la participation des élèves, vous pouvez consulter le site Web du concours à l'adresse : <http://concours2003.educationquebec.qc.ca>. Ces détails devraient être disponibles à la fin septembre.

Pour des élèves de Saint-Narcisse et Saint-Anaclet

Un séjour éducatif au Mont-Albert

Vers la fin de la dernière année scolaire, des élèves des écoles Boijoli et des Sources ont vécu une expérience hors de l'ordinaire. En compagnie de quatre policiers, d'un éducateur physique, de deux enseignants et deux animateurs de l'UQAR, ils sont partis... au Mont-Albert, en Gaspésie. Une élève de sixième année de l'école des Sources, Mélanie Ruest, se fait la porte-parole des élèves des deux classes participantes :

« Nous avons vécu une ascension très réussie d'une durée de six à sept heures. Nous étions hébergés dans sept beaux chalets qui répondaient très bien à nos attentes. À travers tout cela, nous avons eu des petites conférences sur l'alcool, la drogue, l'intimidation et la violence dans les relations amoureuses.

Ces deux journées ont été exigeantes mais enrichissantes. Plusieurs jeunes de notre âge commettent des actes sans s'en rendre compte ou ne le veulent pas, mais ils vivent de l'intimidation quand même.

De nos jours, pour les jeunes de 12 ans jusqu'à 18 ans, les activités physiques n'ont plus de place, dans la vie, et la nouvelle technologie y est pour quelque chose. Lors de notre expérience au Mont-Albert, nous pouvions réaliser beaucoup de choses et, en plus, nous pouvions nous remettre en forme, tout en nous amusant. La débrouillardise était au rendez-vous, avec une cuisine personnalisée.

Je pense, en terminant, que nous devrions remercier chaleureusement nos quatre merveilleux policiers qui ont bien voulu couvrir les frais d'hébergement. Merci aussi à nos écoles respectives pour le transport. J'espère sincèrement que plusieurs autres jeunes auront la chance comme nous de vivre cette aventure plaisante et très nourrissante. »

Merci à toi, Mélanie, de nous avoir fait partager ces beaux moments!

Chapeau les filles!

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, 14 jeunes filles sont les gagnantes du concours « *Chapeau les filles* ». Ces élèves fréquentent des centres de formation professionnelle et des collèges de la région. Les responsables du concours ont tenu à souligner l'engagement et la persévérance de ces 14 femmes qui ont décidé de faire des études dans un programme de la formation professionnelle ou technique menant à l'exercice d'une profession ou d'un métier traditionnellement masculin.

Parmi les gagnantes qui fréquentent des centres de formation, on retrouve deux élèves de la Commission scolaire des Phares. Il s'agit de Denise Deschamps, inscrite en Production laitière au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis et d'Andrée-Anne Lévesque, inscrite au programme de Mécanique automobile au Centre de formation Rimouski-Neigette.

Bravo et... chapeau, les filles!

La musique et la danse traditionnelles à l'honneur

La musique et la danse traditionnelles étaient en vedette, le 30 mai, alors que des élèves de l'école des Sources, de Saint-Anaclet, présentaient un spectacle qui a fait bouger les artistes comme les spectateurs! Annie Beaulieu, enseignante en musique, et Benoit Saint-Hilaire, titulaire de 2^e année, ont organisé ce spectacle avec la collaboration de Steve Boulay, stagiaire en 3^e année et membre du groupe La volée

d'castors, d'Hélène Banville, enseignante et chorégraphe en danse traditionnelle, et des titulaires de chaque classe. Une belle surprise attendait les élèves durant la dernière partie de la représentation. Le groupe *La Baratte à beurre* a offert une performance pour le moins dynamique! Les élèves ont ainsi appris à connaître davantage la musique et la danse traditionnelles.

Pour les élèves de 6^e année de la Commission scolaire des Phares

Une grande rencontre d'athlétisme

Le 17 juin dernier, 455 jeunes de la Commission scolaire ont participé à une rencontre d'athlétisme et accepté l'invitation du club d'athlétisme Coubertin de l'école Boijoli de Saint-Narcisse. Cette grande rencontre s'est déroulée au complexe Guillaume-Leblanc, à Rimouski. Le beau temps, l'ambiance de fête qu'on y retrouvait ainsi que l'esprit de camaraderie ont fait de cette journée une réussite sur toute la ligne.

Plusieurs jeunes ont également découvert qu'ils avaient un talent certain pour l'athlétisme. Présentée

en fin de journée, la course à relais fut un moment fort de cet événement. Chaque enseignant devait alors former une équipe féminine et une équipe masculine de quatre athlètes. On a compté 400 jeunes, sur le bord de la piste, qui ont encouragé les athlètes qui les représentaient. Cette réussite nous annonce déjà d'autres rencontres qui pourraient se dérouler en cours d'année!

Un grand merci à M. Marc Tremblay, éducateur physique, qui nous a communiqué cette information.

Des élèves méritants au CFP Mont-Joli – Mitis

Le Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis a rendu hommage à ses élèves de première année, en mai dernier, en leur remettant des certificats de reconnaissance et des bourses d'études dans différentes disciplines.

26 élèves ont été honorés. Les mérites étaient attribués en tenant compte de différents critères : les résultats scolaires, l'assiduité et la ponctualité, le travail, l'effort soutenu et l'implication.

Les bourses d'études de 250 \$ ont été remises à Julie Lavoie, en Secrétariat, France Sénéchal, en Secréta-

riat médical, Jason Bélanger, en Horticulture ornementale, Patrick Cyr, Jean-Philippe Morin et Donald Rodrigue, en Soudage-montage, Soudage sur tuyaux et Mécanique agricole. Martin Bergeron, Marie-Claude Madore et Jean-Vincent Boulanger ont également mérité des bourses en Production laitière et de bovins de boucherie.

Le directeur du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis, M. Benoît Desjardins, a chaleureusement félicité tous ces élèves méritants.

Concours « Le décathlon de la francisation »

Dans le but de promouvoir la qualité du français en secrétariat, le département Administration, commerce et informatique a instauré le concours du « *Décathlon de la francisation* ».

Au cours de la dernière année, une élève du Centre de formation Mont-Joli – Mitis, Karine Pelletier, a été couronnée lauréate.

Le concours comportait dix activités et elles étaient toutes reliées à la maîtrise du français écrit. Ces épreuves étaient constituées de dictées, d'anglicismes,

de barbarismes, de règles d'accord des participes ainsi que du vocabulaire concernant le français des affaires.

Les élèves sont fières d'avoir participé à ce concours. Elles ont développé de belles qualités concernant la maîtrise du français écrit et ont su démontrer leurs compétences lors de ces activités.

Étant donné le taux de participation très élevé (100%), ce concours sera reconduit cette année.

La reconnaissance d'une collaboration à intensifier

Depuis de nombreuses années, le milieu des affaires régional – notamment les commerces de détail – accueille des élèves de l'insertion sociale et professionnelle provenant de l'école Paul-Hubert pour des stages en milieux de travail.

Ce faisant, les entreprises qui acceptent ce genre de collaboration pour la formation des élèves de 16 à 18 ans ayant éprouvé des difficultés à l'école, participent à une œuvre sociale importante en refusant d'être les témoins passifs de ces jeunes qui, autrement, quitteraient l'école en grossissant le groupe des sans-emploi

ou bénéficiaires de l'assistance sociale. Bon an, mal an, les entreprises reçoivent des dizaines de ces adolescentes et adolescents qui, avec cette aide précieuse, persistent dans leur formation malgré leurs embûches personnelles et, pour nombre d'entre elles et d'entre eux, un passé scolaire, familial ou social qui, à de nombreuses occasions, pourrait les amener à rejoindre les rangs des décrocheuses et décrocheurs de l'école.

L'alternance école-travail que ces entreprises et l'école font expérimenter à ces jeunes est un outil important pour le système scolaire et une chance inouïe pour les personnes concernées. Elle leur permet, bien souvent, d'intégrer le marché du travail malgré un niveau de scolarisation peu élevé ou encore, l'expérience acquise durant les stages devient une force nouvelle qui leur permet, le cas échéant, de se débrouiller dans la vie trépidante qui les entoure. La fierté lue dans leurs yeux à ce moment-là vaut largement les efforts

consentis par le personnel des entreprises d'accueil et par les enseignantes et enseignants qui les accompagnent dans cette démarche.

Les intervenantes et intervenants de l'école Paul-Hubert qui gravitent autour de ces jeunes remercient chaleureusement les membres de la direction de ces entreprises, ainsi que les employées et employés pour l'accueil qui est fait à ces jeunes, la supervision consentie ainsi que la patience et l'empathie dont elles et ils font preuve.

Par ailleurs, une invitation est lancée aux entreprises désireuses d'expérimenter cette formation. Il suffit de communiquer avec l'Unité de l'adaptation scolaire de l'école.

Le personnel de l'Insertion sociale et professionnelle de l'école Paul-Hubert

À l'Écho-des-Montagnes

De la visite de Louisiane!

Les élèves de la classe de 6^e année de M^{me} Marie-France Hins, de l'école l'Écho-des-Montagnes, ont accueilli un visiteur de la Louisiane, à la fin de la dernière année scolaire. Sébastien Pelletier, originaire de Rimouski, a vécu cinq ans en Louisiane, où il a enseigné. Il est également un grand voyageur devant l'Éternel et a partagé ses expériences de vie avec les élèves de Saint-Fabien.

Les élèves ont manifesté un grand intérêt et sont rapidement entrés en communication avec Sébastien. Ils n'ont pas hésité non plus à lui poser une foule de questions! Sébastien leur a parlé de la culture bien particulière de cet endroit qui fait partie des États-Unis mais qui conserve aussi ses traditions acadiennes. « *À travers leur culture, leurs chansons, leur musique, en particulier le jazz, le blues, le gospel, on devine une certaine tristesse, beaucoup de nostalgie* », a expliqué l'enseignant.

C'est aussi avec une fascination évidente que les jeunes ont entendu Sébastien faire ses récits de voyages, lui qui a notamment visité plusieurs pays d'Europe, d'Amérique centrale, les États-Unis et le Mexique. « *Plus jeune, j'avais fait le souhait de faire un jour le tour du monde. Je m'intéresse beaucoup à l'histoire des pays que je visite et j'aime avant tout me mêler aux gens qui y vivent. C'est en échangeant avec les gens qu'on apprend à connaître vraiment un pays. Il faut parler avec ceux qui l'ont bâti.* »

L'aventure se poursuivra encore, pour Sébastien Pelletier, puisqu'il vient de s'installer en Égypte, au Caire, où il compte enseigner durant quelques années. « *Depuis longtemps, je rêvais de m'éveiller le matin et de prendre mon café en contemplant les pyramides* ». Voilà un rêve que plusieurs élèves de l'école l'Écho-des-Montagnes ont semblé partager!

En français

Une élève de l'école Paul-Hubert parmi les 60 meilleurs au Québec

Stéphanie Therriault, de Bic, a terminé sa 5^e secondaire en juin dernier, à l'école Paul-Hubert. Comme 55 000 autres élèves au Québec, elle a passé l'examen de français du Ministère, en rédigeant un texte sur le thème de la « mondialisation ». En juillet dernier, elle a reçu une lettre en provenance du ministère de l'Éducation, l'informant que son texte a été sélectionné parmi les 60 meilleurs, au Québec!

Passionnée de lecture et d'écriture, Stéphanie a accueilli cette nouvelle avec beaucoup de bonheur. « *J'étais très heureuse. Pour moi, c'est une récompense importante.* » Stéphanie est la fille de Jacques Therriault et de Suzanne Bélanger, qui résident au Bic.

Élève de M. Marcel Bourdages, enseignant en français en 5^e secondaire, Stéphanie compte poursuivre ses

études dans le domaine des Arts et des lettres. C'est d'ailleurs à l'intérieur de ce programme qu'elle s'est inscrite au Cégep de Rimouski, pour les deux prochaines années. Elle compte, par la suite, poursuivre des études universitaires et peut-être enseigner.

En attendant, elle se sent plus que jamais motivée. Par ailleurs, les 60 textes, parmi les 55 000 qui ont été

rédigés, feront l'objet d'une nouvelle sélection. Cette fois, 30 textes seront retenus. La belle aventure n'est peut-être pas terminée...

Nos félicitations, Stéphanie, et bon succès dans le domaine qui te passionne!

Le projet « *Sentinelle* »

Lancement d'un guide pour prévenir le suicide chez les jeunes

Le projet « *Sentinelle* », qui visait à mettre en place des mesures de prévention du suicide chez les jeunes, principalement en milieu scolaire, aura très certainement des suites puisqu'il a permis la formation d'une cinquantaine de personnes, les *Sentinelles*, qui ont appris à connaître et à mieux détecter les signes de malaise et de détresse psychologique chez les jeunes.

Le projet *Sentinelle* est le fruit d'un travail de concertation entre le CLSC-CHSLD Rimouski-Neigette, l'organisme promoteur, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, la Commission scolaire des Phares, la Maison des jeunes de Rimouski, la Maison des familles de Rimouski-Neigette et Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette. Depuis décembre 2000, le projet a été réalisé dans les écoles Paul-Hubert, Saint-Jean, Langevin et d'autres lieux fréquentés par des jeunes. Le projet a été subventionné par la Régie régionale.

L'objectif général est la prévention des gestes suicidaires chez les adolescents de 12 à 17 ans. Le projet avait également comme objectifs spécifiques d'impliquer davantage les milieux scolaires en associant aussi les organismes communautaires à la prévention du suicide chez les jeunes, de recruter et former des personnes pouvant assumer le rôle de *Sentinelle*, de développer et mettre en place une forme de soutien continu aux *Sentinelles* dans l'exercice de leurs fonctions et d'assurer des suites.

Les *Sentinelles* ont été recrutées parmi les membres du personnel des écoles Paul-Hubert, Saint-Jean et Langevin, à Rimouski, et les intervenants d'organismes communautaires. Dans les écoles, les *Sentinelles* sont, principalement, des enseignantes et des enseignants, des intervenantes et intervenants des services aux élèves, des membres de la direction ou du personnel affecté à la surveillance des élèves.

Les *Sentinelles* ont reçu une formation dispensée par le Centre de prévention du suicide et d'intervention de

crise du Bas-Saint-Laurent. Un support clinique et un encadrement sont assurés par la coordonnatrice du projet, M^{me} Claudette Caron, intervenante sociale du CLSC.

Le rôle de ces *Sentinelles* était donc de porter une attention particulière aux signes de détresse psychologique, principalement dans les écoles, d'entrer en relation avec les jeunes qui présentent ces signes, de les accompagner vers les ressources appropriées et finalement, de participer à des activités de sensibilisation et de prévention.

Le projet a conduit à la production d'un guide à l'intention des *Sentinelles*, « **Voir clair – À l'écoute des signaux de détresse** ». Ce guide, rédigé par Madame Caron et lancé en juin 2003, est un véritable outil de dépistage et de référence, donc un support pour les *Sentinelles*.

On retrouve notamment dans ce guide des renseignements sur la problématique du suicide, les niveaux d'action liés au suicide, le réseau des *Sentinelles*, les principaux facteurs liés au suicide chez les jeunes, une grille d'évaluation de l'urgence suicidaire. On y décrit aussi les signes à surveiller pour savoir si un jeune pense au suicide, signes qu'on peut déceler dans les messages qu'il envoie (allusions à la mort, préparation pour un départ, dons d'objets significatifs, etc.) ou des changements soudains qui se produisent chez lui (problèmes de sommeil ou d'appétit, manque d'énergie persistant, agressivité et irritabilité, anxiété, dévalorisation, négligence de l'apparence, changements dans son fonctionnement scolaire, retrait social...). L'intervenant peut y trouver de précieuses indications sur les attitudes à adopter et les gestes à poser lorsque les signes de détresse sont perçus. Les pièges à éviter, dans l'intervention, sont même précisés.

Ce projet est un bel exemple de concertation qui a eu un impact significatif dans les milieux impliqués, afin que la prévention se poursuive.

« Rimouski, ville étudiante »

Près de 30% de la population est aux études

Les porte-parole des institutions d'enseignement, le maire de la ville de Rimouski, M. Michel Tremblay, et les partenaires socio-économiques et culturels s'unissent, en ce début d'année scolaire, pour bien accueillir les étudiantes et étudiants, leur dire à quel point ils sont importants pour le milieu rimouskois et que tout sera mis en œuvre pour leur rendre la vie des plus agréables en leur permettant de s'épanouir pleinement.

Le comité *Rimouski, ville étudiante*, présidé par M. Bernard Ouellet, poursuit principalement deux objectifs : améliorer la qualité de vie et les services offerts aux étudiantes et étudiants et promouvoir Rimouski comme une destination par excellence pour poursuivre des études. Cet automne, plus de 13 500 élèves fréquentent les établissements scolaires de Rimouski; 25% d'entre eux proviennent de l'extérieur.

« Depuis plusieurs années, la Commission scolaire des Phares, le Cégep de Rimouski, l'Institut maritime, l'Université du Québec à Rimouski et le Conservatoire de musique sont partenaires dans la poursuite d'un objectif commun : faire de Rimouski LA ville étudiante par excellence au Québec. Une ville reconnue pour sa qualité de vie exceptionnelle, l'excellence et la dimension humaine de ses programmes d'études et l'accueil de la population. Pour atteindre cet ambitieux objectif, les institutions scolaires et la Ville de Rimouski peuvent compter sur des partenaires engagés comme l'Association des marchands de Rimouski, la Chambre de commerce et la Jeune Chambre, les associations étudiantes et la Société de promotion économique de Rimouski », explique M. Bernard Ouellet.

Plusieurs actions sont également mises de l'avant pour bien accueillir les étudiantes et étudiants en ce début d'année scolaire, dont la diffusion de messages par les médias, l'installation de banderoles et affiches en divers endroits de la ville.

Par ailleurs, le comité *Rimouski, ville étudiante* a aussi des projets, qui visent à améliorer encore plus la qualité de vie des élèves : identification des établissements scolaires sur le circuit routier, création d'une banque de données sur les logements disponibles et d'un passeport étudiant, analyse de la problématique sur le travail (des étudiants choisissent de travailler tout en poursuivant leur formation, pour des raisons économiques, mais il arrive que le travail trop intensif puisse nuire aux études), amélioration de la sécurité, etc.

Le 19 août dernier, dans le cadre d'une conférence de presse qui se déroulait à l'UQAR, les partenaires en éducation ont également fait connaître leurs projets et leurs innovations. Pour la Commission scolaire des Phares, le directeur général, M. Paul Labrecque, a identifié la réussite de tous les élèves comme la grande priorité et a rappelé que la Commission scolaire des Phares se dotait d'une planification stratégique en matière de réussite. « Au cours des prochains mois, les écoles se donneront aussi des plans de réussite et seront appelées à actualiser leurs projets éducatifs. De plus, en collaboration avec l'UQAR, une recherche a été initiée afin d'identifier les causes d'un taux de réussite plus faible chez les garçons et d'expérimenter des moyens concrets de l'améliorer. »

Le Directeur général de la Commission scolaire a également insisté sur l'importance d'un partenariat à consolider entre l'école et la famille. Sous forme d'ateliers, une « école pour les parents » a été créée, dans La Mitis, afin d'aider davantage les parents à soutenir leurs enfants dans leurs apprentissages.

Un élève de l'école Paul-Hubert, David Lévesque, a rendu un témoignage. Des étudiants du Cégep de Rimouski et de l'UQAR ont aussi été invités à le faire. Inscrit en 5^e secondaire au programme Arts-Sports-Études, David est un adepte du basket-ball et est également intéressé par la musique. Depuis sa 4^e année du primaire, David apprécie le fait de pouvoir s'inscrire dans des programmes qui lui permettent de poursuivre ses études tout en consacrant du temps à son sport ou à sa discipline artistique préférée. Il a finalement souligné la qualité de vie qui est offerte aux étudiants, dans la région de Rimouski.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que les intervenants et intervenantes en éducation ont invité la population à se faire accueillante, particulièrement pour les étudiants, en ce début d'année scolaire. « Nous avons un devoir, nous toutes et tous, de créer à Rimouski une conjoncture favorable à l'épanouissement des étudiantes et étudiants. Cela veut dire un environnement sain, des logements adéquats, des moyens de transport bien adaptés, un accueil chaleureux, le respect des personnes pour ce qu'elles sont dans l'expression de leurs différences et la valorisation du statut d'étudiant », a expliqué le recteur de l'Université du Québec à Rimouski, M. Michel Ringuet.

La chronique « *Nos écoles, un patrimoine vivant!* »

Un portrait fidèle de tous nos établissements

La Commission scolaire des Phares aura désormais sa chronique, chaque semaine, dans le journal *L'Avantage*. Cette chronique qui aura pour titre « *Nos écoles, un patrimoine vivant!* » fera le portrait des écoles et des centres de formation de la Commission scolaire.

La chronique sera insérée dans l'édition régulière de *L'Avantage*, qui est distribuée chaque vendredi, à raison de 40 500 copies, sur le territoire des MRC de Rimouski-Neigette, La Mitis et une partie de la Mata-pédia. Chaque semaine, nous ferons donc le portrait d'une école ou d'un centre, en rendant hommage à ses pionniers, en rappelant les grands moments de son histoire et de son évolution. Nous tracerons également le portrait actuel de l'établissement, de ses élèves, de ses ressources humaines et des relations avec sa communauté, en accordant aussi beaucoup d'importance aux priorités et aux projets particuliers.

La chronique « *Nos écoles, un patrimoine vivant!* », identifiée aux couleurs de notre Commission scolaire,

permettra de faire connaître davantage nos établissements et leurs activités, tout en mettant en lumière les relations étroites que tisse une école avec son milieu. De plus, chacun des reportages sera ensuite conservé et deviendra une source précieuse de renseignements. Des photographies des établissements accompagneront les reportages.

Le calendrier des premières publications a été établi. Un premier reportage, publié le 12 septembre, portait sur l'école Élisabeth-Turgeon. Suivront l'école Saint-Jean le 19 septembre, l'école de La Rivière le 26, Norjoli le 3 octobre, Bois-et-Marées le 10 et L'envol le 17 octobre. Durant l'année, nous allons parcourir, d'écoles en centres de formation, la totalité du territoire de la Commission scolaire des Phares. Un grand merci à M. Daniel Smith, régisseur aux services des Ressources matérielles - (immeubles) à la Commission scolaire ainsi qu'aux directrices et directeurs d'établissement pour leur précieuse collaboration dans la cueillette d'information nécessaire à la rédaction de cette chronique. Bonne lecture!

La Fête du personnel retraité

La Fête du personnel retraité aura lieu le 15 octobre prochain, à compter de 17 h, à la cafétéria de l'école Le Mistral. 66 personnes ont pris leur retraite au cours de la dernière année. La Commission scolaire rendra ainsi hommage à 9 membres du personnel cadre, 47 enseignantes et enseignants, 1 membre du personnel professionnel et 9 membres du personnel de soutien.

Un cocktail et un souper seront servis. Un cadeau souvenir sera également remis à chacune des personnes qui ont pris leur retraite. Organisé par les services des ressources humaines, la *Fête du personnel retraité* est l'occasion privilégiée d'exprimer notre reconnaissance envers toutes ces personnes qui ont consacré une grande partie de leur vie à l'éducation.

La rentrée au Centre de formation Rimouski-Neigette

Depuis la rentrée du 25 août dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir environ 325 élèves en **formation générale des adultes** qui se sont inscrits aux cours en formation de base, en intégration sociale et au secondaire à temps plein et à temps partiel. De plus, la clientèle en intégration socioprofessionnelle a commencé à rentrer. Rappelons, que les élèves ont des profils de formation personnalisés, que plusieurs cours se donnent en enseignement individualisé et que nous faisons des entrées continues. Parmi les nouveautés de cette année il y a l'entrée dans la classe de validation où les élèves s'intègrent à la formation en faisant d'abord un rafraîchissement de leurs connaissances et en faisant une évaluation de leurs acquis.

En ce qui concerne la **formation professionnelle**, nous avons accueilli 625 élèves le 28 août dernier qui se sont inscrits pour une première ou une deuxième année dans les programmes de Briquetage-maçonnerie, Carrosserie (ATE), Mécanique automo-

bile, Ébénisterie, Dessin industriel (ATE), Dessin de bâtiment, Installation et réparation d'équipement de télécommunication (ATE), Soutien informatique (ATE), Réparation et installation d'appareils électroniques audiovisuels, Réparation de micro-ordinateurs, Coiffure, Esthétique, Vente-Conseil (ATE), Secrétariat (EI), Comptabilité (EI), Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé et Santé, assistance et soins infirmiers. Plusieurs de ces programmes sont offerts en Alternance travail-études (ATE) et quelques-uns en enseignement individualisé (EI).

Par ailleurs, nous accueillerons bientôt la clientèle dans le programme Lancement d'une entreprise. D'autres services sont également accessibles par le biais des **Services aux entreprises** du Centre de formation Rimouski-Neigette.

France Duchesne, directrice